



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture d'Eure et Loir

Commune de COUDRAY (LE)

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 0098 du 24/01/2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n
oui non
R.111-3 date 23/05/90 aléa Inondation (Eure)

Les documents de référence sont :

Servitude liée à l'article R111-3 du code de l'urbanisme

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t
oui non X
date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non X

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Copie du zonage de l'atlas des zones inondables en date du 01/1997 mis à jour le 15/06/2001 (1 carte)